Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260307-2026_22-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le sept mars, à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 16
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia, M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 3 (dont 2 pouvoirs)
M. JAFFRO Gérald (donne pouvoir à Mme GOUR Christèle), M. TARDIF Christophe (donne pouvoir à Mme ARHAN Patricia), Mme BUREL Nathalie.

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 03/03/2026

Mme ARHAN Patricia prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-22 :
Projet Requalification du cimetière : marché de travaux

Vu la délibération n° 2024-23 en date du 6 avril 2024 validant le programme des travaux et le lancement de la consultation de maitrise d'œuvre ;
Vu la délibération n° 2024-52 en date du 9 novembre 2024 attribuant la maitrise d'œuvre au cabinet ARCHITECTE DES PAYSAGES INERMIS ;
Vu la délibération n° 2025-37 en date du 5 juillet 2025 actant la phase APD ;
Vu la délibération n° 2025-45 en date du 6 septembre 2025 actant les honoraires de MOe ;
Vu la délibération n° 2025-46 en date du 6 septembre 2025 actant le nouveau plan de financement et la sollicitation du fonds de concours BpLC ;
Vu la délibération n° 2026-14 en date du 7 février 2026 actant l'infructuosité de la consultation de janvier 2026 ;

Considérant la révision du programme TRAVAUX pour la requalification du cimetière afin de tenir compte du budget alloué pour cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :
- APPROUVE le nouveau programme des travaux en deux lots : secteurs 2, 3, 6 et 7 avec en option les secteurs 1 et 5;
- VALIDE le lancement de la nouvelle consultation TRAVAUX ;
- DONNE mandat au Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER
MAIRIE DE CHANTELOUP
ILLE-ET-VILAINE